

**QUEL SYSTÈME DE SANTÉ AU MAROC, À L'AUNE DE LA
SOUVERAINETÉ NATIONALE ET DE LA GÉNÉRALISATION DE LA
COUVERTURE SOCIALE ?**

**MOT D'INTRODUCTION
M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

RABAT, MERCREDI 20 AVRIL 2022



Monsieur le Ministre, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il m'est agréable de vous accueillir, aujourd'hui, à l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), à l'occasion de cette Journée prospective, consacrée à notre système de santé, à l'aune des Orientations Royales visant la souveraineté et l'inclusivité sanitaires.

Dans son Discours adressé, le 08 octobre 2021, aux membres du Parlement, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI avait souligné que "... la crise pandémique a révélé le retour en force du thème de la Souveraineté. Qu'elle soit sanitaire, énergétique, industrielle, alimentaire ou autre " et que "...sa préservation est devenue l'enjeu d'une véritable compétition qui suscite des réactions fébriles chez certains...". Il avait appelé à "opérer une véritable mise à niveau du système de santé, conformément aux meilleurs standards et en synergie totale entre secteurs public et privé".

De plus, Le Souverain avait affirmé, dans son Message prononcé lors de la 2^{ème} conférence sur la santé le 01 juillet 2013, que " le droit d'accès aux services de santé, qui a été consacré par la nouvelle Constitution du Royaume, constitue un des piliers majeurs pour la consolidation de la citoyenneté dans la dignité et pour la réalisation du développement humain global et intégré que Nous souhaitons pour Notre pays".

La souveraineté et l'inclusivité sanitaires sont devenues une préoccupation mondiale et un enjeu essentiel pour l'avenir. Elles représentent l'un des défis majeurs, actuels et futurs, à relever par le Maroc pour assurer son développement harmonieux et garantir le bien-être de ses citoyens.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La question de la santé figure parmi les thématiques sur lesquelles l'IRES mène une réflexion depuis sa création. Elle a été abordée au niveau du programme d'études sur la compétitivité globale et à l'occasion de l'évaluation du capital immatériel, particulièrement, de sa composante capital humain.

Cette question stratégique s'insère parfaitement dans la nouvelle grille de lecture de l'Institut, adoptée en 2021 et fondée sur une dimension transversale, qui est la gouvernance et sur quatre piliers, à savoir :

- mettre l'Homme au centre du développement, ce qui rend nécessaire de promouvoir l'économie de la vie, en particulier, le secteur de la santé,
- reconsidérer le rapport de l'humain à la Nature, ce qui suppose d'accorder une attention privilégiée à la santé de l'Homme et à celle de la planète qui sont indissociables,
- assurer une articulation entre le local et le global (la planétarisation), ce qui requiert l'adaptation du système de santé en vue d'un meilleur équilibre entre les niveaux national et infranational,

- prendre en considération l'exponentialité des évolutions, notamment, la disruption digitale, qui doit être au cœur de la configuration d'un système de santé moderne et intelligent.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Notre pays a mené, depuis son indépendance, de multiples réformes pour améliorer l'état de santé de sa population, qui se sont traduites par l'augmentation importante de l'espérance de vie, par la baisse sensible des taux de mortalité maternelle et infantile et par la résorption partielle des maladies transmissibles.

Toutefois, en dépit des efforts consentis, le système national de santé demeure marqué par certaines insuffisances structurelles, qui sont, aujourd'hui, connues de tous et qui concernent l'accès aux soins, le financement de la santé, l'encadrement médical, l'infrastructure sanitaire et sa répartition territoriale, le partenariat public-privé, ...

Malgré ses insuffisances, le dispositif national de santé a, sous le leadership de Sa Majesté Le Roi et grâce aux efforts de tous les acteurs de ce système, fait preuve d'adaptation, de résilience et de réactivité face à la pandémie de la Covid-19. Les mesures entreprises ont contribué à placer le Maroc parmi les pays affichant les taux de létalité les plus faibles du monde (moins de 2%) et les taux de guérison les plus élevés (plus que 98%).

Ainsi, tout en capitalisant sur les acquis enregistrés à la fois par le passé et durant la crise sanitaire, le Royaume devrait opérer une réforme d'envergure de son système de santé pour pallier les insuffisances constatées et pour permettre la mise en œuvre adéquate du chantier de la généralisation de la couverture sociale.

En parallèle, le système national de santé devrait anticiper et s'adapter aux mutations internationales qui vont façonner la réorganisation des modèles de santé à l'avenir, comme l'émergence de nouvelles menaces sanitaires (les maladies émergentes, le "bioterrorisme", ...), la montée en puissance de l'e-santé et de la médecine personnalisée "Patient-centric". Il devrait accompagner la transition vers des modes de vie où le "burn-out" social et l'anxiété climatique seront plus fréquents, notamment, chez les jeunes.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Dans son dernier rapport stratégique annuel, intitulé "Vers un nouveau monde post-Covid?", dont la rédaction a été achevée en mars 2021, l'IRES a appelé au renouvellement de la conception de l'entité "Etat" au profit d'un Etat du Care, une forme plus mature de l'Etat-Providence, qui se distingue de celui-ci par son engagement moral et son mode d'action, qui ne se substitue pas à l'individu, mais l'accompagne, qui ne l'assiste pas, mais lui facilite les choses, qui ne l'asservit pas, mais le sert. C'est un Etat fort, mais juste, rigoureux et transparent.

Cet Etat devrait être capable de prendre en charge la question sociale (protection sociale, santé), de considérer la santé, mentale et physique, comme un nouveau paramètre de la sécurité nationale du pays et d'inventer des moyens durables de financement des secteurs sociaux. Il devrait se préoccuper non seulement du bien-être des citoyens, mais également de la santé des écosystèmes naturels.

Sous la double contrainte du manque de ressources et de l'urgence, un nouveau modèle de santé devrait être mis en place, en mesure de répondre à des situations de crise intense et reposant sur trois piliers :

- Un système sanitaire hybride, tirant sa force et sa capacité de réalisation de son hybridation entre : public et privé, militaire et humanitaire, physique et virtuel, fixe et nomade, local et international, sans négliger aucun échelon intermédiaire.
- L'exploitation d'une pharmacopée locale riche.
- Le renforcement des compétences au niveau des secteurs public et privé.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'objectif recherché par l'IRES, à travers l'organisation de la rencontre d'aujourd'hui, est de mettre en exergue les nœuds du futur sur lesquels il faudrait focaliser l'action et de faire éclore, selon une approche prospective et une démarche d'intelligence collective, des idées innovantes, pouvant contribuer à poser les bases d'une vision stratégique pour un modèle sanitaire marocain souverain et inclusif.

Je remercie tous les participants qui ont bien voulu répondre favorablement à l'invitation de l'IRES pour contribuer à l'approfondissement de la réflexion sur cette question stratégique et souhaite plein succès aux travaux de cette Journée.